

Sainte-Thérèse, le 11 mars 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 6725, route Principale (Camping Saint-Michel)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 6 octobre 2004, 2 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4 pages)

Saint-Eustache, le 6 octobre 2004

AUTORISATION
Loi sur la qualité sur l'environnement
(L.R.Q., article 32)

Madame Claire Vaillancourt
Monsieur Jean-Guy Gagné
6727, rue Principale
Wentworth-Nord (Québec) J0T 1Y0

N/Réf. : 7330-15-01-00785-00
400174073

Objet : Projet de système d'épuration des eaux usées avec réseau d'égout au camping Saint-Michel dans la municipalité de Wentworth-Nord

Madame,
Monsieur,

À la suite de la demande d'autorisation datée du 9 juillet 2004, reçue le 16 juillet 2004 et complétée le 30 septembre 2004, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Implantation d'un réseau d'égout de faible diamètre et d'un système d'épuration composé de fosses septiques préfabriquées, d'une bio-fosse FC-22000 de 18,5 m³ de capacité effective avec décanteur et fosse à boues de type Boisclair et Fils débouchant dans un champ d'infiltration constitué de deux milieux filtrants à sable de 4 zones chacun et de 285,6 m² de surface totale afin de desservir 70 sites du camping Saint-Michel générant un débit moyen d'eaux usées de 19,30 m³/j.

Le projet est situé sur le lot 21B, rang II du cadastre du canton de Wentworth dans la municipalité de Wentworth-Nord, MRC Les Pays-d'en-Haut.

La demande d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- requête d'autorisation pour des travaux de système d'épuration des eaux usées avec réseau d'égout au camping Saint-Michel, municipalité de Wentworth-Nord, datée du 21 septembre 2004 et signée par **23-24**
- formulaire de présentation des demandes d'autorisation pour les systèmes de traitement des eaux usées d'origine domestique, daté du 9 juillet 2004 et signé par **23-24**

AUTORISATION
Loi sur la qualité de l'environnement
(L.R.Q., article 32)

-2-

N/Réf. : 7330-15-01-00785-00
400174073

Le 6 octobre 2004

- formulaire de présentation des demandes d'autorisation pour les projets d'aqueduc et d'égouts, daté du 21 septembre 2004 et signé par **23-24**
- télécopie au ministère de l'Environnement comprenant des informations techniques supplémentaires au projet datée du 8 septembre 2004 et signée par **23-24**
document annexé;
- télécopie au ministère de l'Environnement comprenant des informations administratives et techniques supplémentaires au projet datée du 21 septembre 2004 et signée par **23-24**
document annexé ;
- rapport technique, dossier 02-502/1, daté de juin 2004, préparé et signé par **23-24** 5 pages avec 3 annexes ;
- rapport détaillé sur la conception du système d'épuration des eaux usées, daté du 30 juin 2004 et réalisé par **23-24**
- documents d'appel d'offres intitulés : « *Camping Saint-Michel, Système d'épuration des eaux usées* », municipalité de Wentworth-Nord, datés de juin 2004, révisés en septembre 2004 et signés par **23-24**
- plans n^{os} 1/4 à 4/4 intitulés respectivement : « *Plan d'ensemble* », « *Égout sanitaire et eau potable* », « *Refoulement et eau potable* » et « *Champ d'infiltration et détails* », municipalité de Wentworth-Nord, datés de juillet 2004, révision n^o 1, 9 juillet 2004, signés et scellés par **23-24**

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,

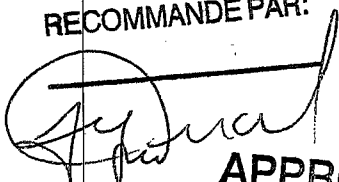


Par Brigitte Bérubé
Directrice adjointe

JR/AL

Pour Jean Rivet
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise
de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

RECOMMANDÉ PAR:



ANALYSÉ PAR:



APPROUVÉ PAR:

